

## HISTOIRE SYNDICALE

### Aujourd'hui nous débutons avec la « grève ».

Avant de traiter du « fond » en bons fiscalistes nous allons aborder la forme.

Le mot grève vient d'une place de Paris appelée « Place de Grève » au moyen-âge (aujourd'hui place de l'hôtel de ville), une sorte de plage faite de sable et de gravier, d'où il était facile de décharger des marchandises arrivant par la Seine. Cette place servait aussi pour les travailleurs en quête d'emploi et donc de salaires. Aussi les hommes sans emploi y trouvaient-ils facilement du travail. L'expression "faire grève" a donc d'abord signifié "se tenir sur la place de Grève en attendant de l'ouvrage".

#### Sur le fond maintenant

Au début de la « révolution industrielle » les réactions ouvrières en Angleterre comme en France ont été de casser les machines voire de brûler les usines, les fonderies. Très vite réprimandées ces actions ont petit à petit laissé la place à des actions plus efficaces visant une action collective consistant en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise, d'un secteur économique, d'une catégorie professionnelle.

La grève a été et demeure encore aujourd'hui l'instrument convaincant d'une classe sociale, les travailleurs, pour se faire entendre et faire aboutir des revendications ouvrières depuis plus d'un siècle. En stoppant la production les ouvriers touchent directement à la seule chose que peuvent entendre les patrons les profits.

Bien sûr les bourgeois, c'est-à-dire les propriétaires des moyens de production (usine, machines...), que l'on appelle aujourd'hui les patrons, ont eu très tôt la préoccupation première de faire interdire la grève par la loi (ils se sont de tout temps attachés l'appui des parlementaires), et parfois même par la force.

La grève a longtemps été interdite, conséquence de l'abolition des corporations et de la promulgation sous la Révolution de la loi Le Chapelier du 14 juin 1791. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Consulat de Napoléon Bonaparte réprime la grève et la rend passible d'emprisonnement jusqu'à trois mois proscrivant ainsi « toute coalition de la part des ouvriers pour cesser en même temps de travailler, interdire le travail dans certains ateliers, empêcher de s'y rendre et d'y rester avant ou après de certaines heures, et en général pour suspendre, empêcher, enclencher les travaux ».

À partir de 1864, sous l'Empire libéral, la grève est progressivement légalisée. Les grèves ont été encore plus longtemps interdites aux fonctionnaires. Cependant, à la suite de la Libération en 1944, la Constitution de 1946 autorisa la grève des fonctionnaires, à l'exception de certains agents d'autorité, « dans le cadre des lois qui la réglementent », d'où l'obligation du préavis de grève.

Depuis plus de 30 ans les revendications ouvrières sont défensives : licenciements, fermetures d'usines, maintien du pouvoir d'achat.

En France, 2 grandes périodes ont marqué l'histoire du mouvement ouvrier : **1936 et 1968**. A chaque fois la grève générale a donné lieu à des avancées sociales importantes.

La grève générale de juin 1936 permit l'obtention de la semaine de 40 heures, 2 semaines congés payés, ainsi que la reconnaissance des conventions collectives et des délégués du personnel.

Les accords de Grenelle (27 mai 1968) aboutissent essentiellement à une augmentation de 35 % du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) et de 10 % en moyenne des salaires réels, et la création de la **section syndicale d'entreprise**.

#### La grève aujourd'hui

Ces dernières années les appels à la grève sont trop peu suivis. C'est la raison pour laquelle notre syndicat CGT FINANCES PUBLIQUES va entamer avec vous le débat sur cette question afin d'explorer toutes les pistes qui permettraient aux agents de s'engager dans des actions efficaces leur permettant de faire aboutir leurs revendications.

#### Enfin pour poursuivre ce sujet nous vous proposons de lire :

- **histoire des grèves** de Gérard Adam (chez BORDAS). Même s'il date de 1981 (35ans aujourd'hui) cet ouvrage permet d'explorer toutes les facettes de ce sujet, - **1895-2003 La grève générale en France** sur le site internet institut CGT d'histoire sociale.

De nombreux films ont également traité ce sujet. Parmi ceux-là, nous vous en proposons 3 :

- **Les LIP, l'imagination au pouvoir** film documentaire(2007) sur la grève ouvrière la plus emblématique de l'après Mai 68,
- **FIST avec Sylvester STALLONE** (1978) sur le célèbre syndicat américain des camionneurs,
- **Norma RAE avec Sally FIELDS** (1979), sur la création d'une section syndicale dans une usine de textile aux USA.



# LETRA DOBERTA

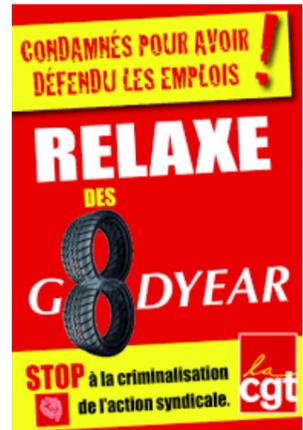
Journal de la CGT Finances Publiques Ardèche / Février 2016  
« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »



[www.financespubliques.cgt.fr/07](http://www.financespubliques.cgt.fr/07)

NOUS JOINDRE :  
[cgt.ddfip07@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip07@dgifp.finances.gouv.fr)

Secrétaire Départemental  
**Julien PETIT**  
[julienpetit.cgtfp07@gmail.com](mailto:julienpetit.cgtfp07@gmail.com)  
bureau : 04 75 08 97 72  
local syndical tournon : 04 75 08 91 18



Signez la pétition en allant sur :  
<http://www.cgt.fr/L-appel-des-Goodyear-et-leurs.html>

## EDITO

Environ 25% des agents de la DGFIP se sont mis en grève le 26 janvier 2016, chiffre qui grimpe à 35,23% pour notre département de l'Ardèche. En analysant plus précisément les chiffres on constate que hormis la Direction où les taux sont bien inférieurs, et chez les A+, 2 grévistes sur 38 collègues devant être présents (main de fer de la Directrice ? Citons un proverbe tibétain « les vrais chefs savent désobéir »), les collègues ont massivement exprimé leur ras le bol :

- 58,9 % chez les B (CDI, CDIF, SPF, SIE, SIP, BCR, PCE, PRS, PCR, BDV)
- 53,4% chez les C (CDI, CDIF, SPF, SIE, SIP, BCR, PCE, PRS, PCR, BDV)
- 50 % chez les A (CDI, CDIF, SPF, SIE, SIP, BCR, PCE, PRS, PCR, BDV)

Dans les trésoreries les chiffres sont inférieurs mais pas ridicules : 29% chez les B et C .

Tout cela montre bien le malaise et le mal-être qui règnent à la DDFIP 07, et plus largement à la DGFIP. Déjà lourdement affectés par les suppressions d'emplois et de structures, gel du point d'indice, et autre fonctionnaire bashing, certains collègues ont appris lors des vœux de la Directrice Départementale le 21 janvier dernier, que les 5 SIE actuels seraient fusionnés d'ici 2017 pour n'en faire plus qu'un au nord et un au sud du département. On fait mieux comme moment de convivialité !

Tout est bon pour supprimer des emplois : regroupements de secteurs dans les SIP d'Annonay et Tournon, volonté de rattachement au Centre de Contact qui va se créer à Valence en octobre prochain (et transférer une bonne dose d'emploi dans la Drôme), recouvrement de l'impôt qui sort des trésoreries, télédéclaration et paiement forcés,... La liste est longue ! Et le mépris de la Directrice clairement affiché !

Face à l'irresponsabilité de nos « dirigeants et directeurs », les collègues de Vierzon ont décidé de dire STOP en se mettant en grève reconductible pour dénoncer la casse des services publics de proximité, et réclamer des emplois !

Et pourquoi pas nous ??

Nom : ..... Prénom : ..... J'ADHÈRE A 

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : ..... Grade : ..... Echelon : .....

Filière fiscale  Filière publique

Adresse administrative : .....

Adresse pour l'envoi de la presse : .....

Adresse administrative  Adresse personnelle (préciser) : .....

Tél. : ..... Mel : .....

Date : .. / .. / .. Signature : .....

## Compte rendu CTL suppressions d'emplois 11/01/2016 2ème convocation

Les élus CGT Finances Publiques, après avoir boycotté la 1ère convocation, ont lu leur déclaration, puis ont indiqué, tout comme les élus SOLIDAIRES Finances Publiques, qu'ils ne participeraient pas à un débat biaisé d'avance, puisque encore 10 suppressions d'emplois en Ardèche (-4A, -4B, -2C)

Avant de quitter la salle, un échange a eu lieu avec la Présidente du CTL.

La Présidente a **consenti qu'il était de plus en plus difficile pour les agents en Ardèche d'exercer leurs missions de Service Public** dans de bonnes conditions, mais elle ne fait qu'appliquer les décisions gouvernementales. **Elle a tout de même précisé** que dans la situation actuelle (Réduction des dépenses publiques, risque terrorisme), **il était normal que la DGFIP supporte une bonne partie des suppressions d'emplois** afin que l'Education Nationale, la police, l'Armée soient renforcées.

Nous lui avons indiqué avec force, que c'était bien plus qu'un effort que subissait la DGFIP, mais une destruction. En effet la DGFIP supporte **45 % des emplois supprimés dans la Fonction Publique, alors qu'elle ne représente que 6 % des effectifs.**

Que lorsque des burnouts, suicides, etc se multiplieront du fait de la dégradation des conditions de travail et du mépris affiché par la DG et les politiques envers les agents de l'état, elle aurait sa part de responsabilité !

Que lorsque le Sénat annonce vouloir rétablir le jour de carence et le pousser à 3 comme dans le privé (alors que l'absentéisme dans la fonction publique d'état est moins important que dans le privé (2,4% contre 2,9%)), (on ne choisit pas d'être malade, ou d'être épuisé psychologiquement), que Macron dénigre constamment les fonctionnaires, etc, cela véhicule l'image du fonctionnaire fainéant, et participe au mal-être des agents.

**Nous avons abordé le sujet des centres de contact.** Un va être créé à Valence dans la Drôme. La Présidente s'en réjouit et souhaiterait l'appliquer en Ardèche. Cela déchargerait les agents du téléphone et améliorerait donc les conditions de travail. De plus étant très difficile pour les usagers de joindre les services des finances publiques en Ardèche, même pour la Direction, ce serait un progrès pour les usagers.

**La Présidente a également indiqué que l'organisation de travail dans ces centres est bien pensée. Les agents travaillent dans de bonnes conditions.**

Nous lui avons indiqué que ce n'était qu'un outil de plus pour à terme, supprimer encore plus d'emplois. **Les agents déjà en poste se sont mis en grève à plus de 75% il y a quelques mois** et pour eux le progrès n'a pas l'air si grand que cela !

On voit bien les difficultés que les usagers peuvent rencontrer avec les plateformes téléphoniques qui se développent de plus en plus (mutuelles, assurances, banques,...). Ces centres de contact seront totalement déconnectés du tissu fiscal local, et en rupture total avec la relation humaine dont sont demandeurs les gens !! Même si on veut nous faire croire le contraire !

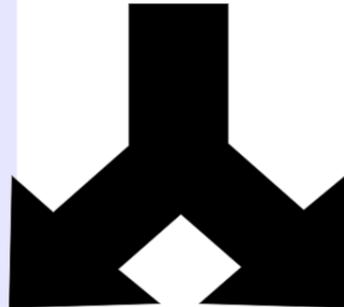
Afin qu'une relation de confiance puisse s'établir et plutôt que d'isoler les gens derrière leur ordinateur, ne serait-il pas temps, à une époque où le gouvernement nous parle de Solidarité entre les Français, de donner des moyens humains aux Services Publics. Rien ne remplacera jamais un contact physique et verbal, pour trouver des solutions que l'immatériel ne trouvera pas...

Enfin, les suppressions étant inéluctables et allant en s'amplifiant, **la Présidente** trouve dommage qu'on doute de sa sincérité et **regrette que l'on ne travaille pas avec elle pour réorganiser les services en Ardèche.**

Dans notre réponse nous lui précisons que **nous trouvons désolant que nos revendications ne soient pas prises en compte, et que nous refusons de participer à une co-gestion** de la politique du toujours pire.

**Nous lui rappelons aussi que les agents, au prix d'efforts constants, ont dû faire autant avec moins de moyens et se retrouvent aujourd'hui à devoir abandonner des missions. Les agents ne sont pas prêts à déprécier leurs missions et demandent des moyens humains suffisants pour accomplir leur travail dans de bonnes conditions.**

**En 2016,  
pour faire entendre  
ma voix et  
mon ras le bol**



**Je boycotte  
l'entretien**

**Je fais  
appel de  
ma notation**

**Dernière minute :**

**La Directrice  
remontant la  
manifestation le 26  
janvier dernier (si, si  
c'est du vécu) :**

**« Je n'ai jamais été  
syndiquée car je ne  
veux recevoir d'ordre  
de personne, et rester  
libre » nous a t'elle dit...**

**Sans blague :**

**Sa liberté se limite à  
appliquer les  
directives de la DG !**

## PRISON FERME CONTRE 8 SYNDICALISTES !

Les 7 longues années de lutte des salariés de Goodyear, face à la multinationale, ont été marquées de conflits durs et après avec un patronat violent ayant recours à des vigiles, des hommes de main omniprésents dans les ateliers, l'entreprise, pour faire peur, faire taire les salariés et leur faire accepter la fermeture de leur usine.

La fin de l'occupation de l'usine d'Amiens Nord a été conditionnée à protocole de fin de conflit qui garantit des indemnités trois fois plus importantes pour tous les salariés que ce qui était prévu.

Ces avancées significatives pour les salariés, après 7 années de combat, signées par la direction de Goodyear et la CGT, prévoyaient entre autre l'abandon de toutes les procédures judiciaires à l'encontre des militants CGT.

Le Procureur de la République, décide seul de poursuivre l'action devant les tribunaux contre 8 militants CGT alors que durant la lutte, toutes les plaintes des militants CGT Goodyear pour que le droit du travail, la santé des salariés soient respectés, ont été mises au panier et classées sans suite.

Il demande au juge de condamner ces 8 militants à 24 mois de prison dont la moitié ferme. Le juge vient de prendre la décision de suivre le procureur en condamnant 8 représentants des salariés de Goodyear à 24 mois de prison dont 9 mois fermes avec 5 années de mise à l'épreuve. Défendre les intérêts des salariés devient ainsi un délit aux yeux de ce pouvoir qui prétend rendre justice dans le pays alors qu'il n'y a plus aucune plainte de la société Goodyear ! C'est la première fois dans l'histoire de la République que de telles peines sont infligées à des syndicalistes.

Le gouvernement devra rendre des comptes aux salariés, à la population, aux électeurs le moment venu. Le gouvernement est responsable de la justice de son pays ! Une justice qui place le militant syndical au rang de délinquant est une justice de classe. Le contexte actuel qu'utilise le gouvernement de « l'état d'urgence » ne justifie pas la mise en cause de l'activité et de l'action syndicales.

Cette décision est un choix politique répressif contre les droits et libertés des citoyens à se défendre dans leur travail avec les syndicats, ce que dénonce la CGT depuis l'instauration de « l'état d'urgence ».

**TOUTE LA CGT,  
NE LAISSERA  
PAS  
EMPRISONNER  
SES MILITANTS !**



**Communiqué envoyé à la presse le 03/02/2016**

La CGT Finances Publiques 07, Solidaires Finances Publiques 07 dénoncent avec fermeté l'irresponsabilité du gouvernement, de la Direction Générale des Finances Publiques, et de la Directrice Départementale des Finances Publiques de l'Ardèche, qui procèdent à **une minutieuse destruction des services publics et des conditions de travail des agents.**

**Le constat est accablant en Ardèche :**

- 8 trésoreries de proximité fermées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et 1<sup>er</sup> janvier 2016 !
- 53 suppressions d'emplois (10 en 2016) depuis 2011
- Le service public ne peut plus être assuré compte-tenu des effectifs réels dans les services (sonneries de téléphone dans le vide, courriers et courriels non traités dans des délais décents) ce qui induit une réception de plus en plus importante en nombre et un public agacé de ne pouvoir joindre les services.
- obligation pour les entreprises de télé-déclarer, de télé-payer et bientôt de même pour les particuliers
- réduction des horaires d'ouverture au public sur décision unilatérale de la Directrice
- le Politique pèse bien plus lourd que le Dialogue Social. Mépris envers les Organisations Syndicales du Département, dont les représentants ont pourtant été élus en décembre 2014 avec une exceptionnelle participation des agents au vote (entre 89 et 95 % de participation selon les instances)

**Attention ! L'organisation des services va encore rabougir pour s'éloigner en Région. Les 5 Services Impôts Entreprises (Aubenas, Le teil, Privas, Annonay, Tournon) ne seraient plus que 2 pénalisant donc sévèrement contribuables et agents. Le pire est à venir pour tous si nous ne réagissons pas !**

Il est temps que les politiques et responsables locaux cessent la langue de bois, et prennent leur responsabilité face à la casse sans précédent du service public de proximité. L'Ardèche, tout comme les autres départements, ne doit pas devenir un désert administratif.

**PETANQUE**



**AU PRINTEMPS, LA CGT ORGANISE  
SON CONCOURS A AUBENAS !  
NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS  
SOUS PEU DE LA DATE**

